

IFRS: Update et thèmes choisis

11 décembre 2019 (Lausanne, journée entière)

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Directeur financier, professionnel de la comptabilité, contrôleur, fiscaliste, expert-comptable, banquier, juriste, analyste financier.

Contexte et problématique

Les sociétés appliquant les normes IFRS continuent à faire face à un afflux de nouvelles normes et interprétations. Les changements affectent de nombreux domaines de la comptabilité et peuvent être des modifications significatives de principes fondamentaux ou des ajustements plus spécifiques dans le cadre par exemple des améliorations annuelles émises par l'IASB.

L'année 2019 est marquée par la première application de la norme IFRS 16 Contrats de location, alors que certaines discussions relatives à l'adoption récente des normes IFRS 9 Instruments financiers et IFRS 15 Produits des activités ordinaires issus des contrats avec des clients continuent d'animer quelques débats. En parallèle, l'actualité Suisse a été marquée par le vote en mai dernier en faveur de la Réforme Fiscale des entreprises et le Financement de l'AVS (RFFA), qui soulève de nombreuses questions relatives à l'arrêté des comptes 2019 en IFRS. Enfin, le programme de recherche de l'IASB continue avec encore d'autres changements à attendre dans les années à venir.

À la veille de l'arrêté des comptes 2019, cette conférence vous permet de prendre connaissance des principales évolutions des normes comptables internationales et des sujets d'interprétation du moment.

Objectifs

- Mettre en évidence, via des cas pratiques, des conseils à valeur ajoutée pour les indépendants.

Thèmes

- Développements actuels – Programme de travail de l'IASB et de l'IFRS Interpretation Committee
- Point d'étape sur la première application des nouvelles normes applicables en 2019
- Implications de la Réforme Fiscale des entreprises et le Financement de l'AVS (RFFA) sur la préparation de comptes IFRS

Les thèmes pourraient encore évoluer afin de refléter l'actualité la plus récente.

Méthode

Conférences en plénum avec transparents
Mise à disposition de cas et solutions lors du séminaire

Responsable du séminaire et conférencier

Guillaume Debout, expert-réviseur agréé, Senior Manager chez PricewaterhouseCoopers SA, Genève

Conférenciers

A définir

Date

11.12.2019 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

IFRS: Update et thèmes choisis

- 11 décembre 2019 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.